



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des
soumissions – TPSGC**

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Quebec

K1A0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION**

**Proposal To: Public Works and Government
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Title - Sujet Les stocks et les pièces de rechang	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8482-194453/A	Date 2018-09-06
Client Reference No. - N° de référence du client W8482-194453	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$VCI-007-26974	
File No. - N° de dossier 007vci.W8482-194453	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-10-17	Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Poluha, Sarah	Buyer Id - Id de l'acheteur 007vci
Telephone No. - N° de téléphone () - ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Specified Herein Précisé dans les présentes	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Victoria Class Integrated Contract Support/Class de Victoria
soutien de contrat integre

455 De la Carriere Blvd - 2-SC06

Gatineau

Quebec

K1A0S5

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	2
1.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	2
1.2 ÉNONCÉ DU BESOIN.....	2
1.3 EXIGENCES EN MATIÈRE DE LIVRAISON.....	2
1.4 COMPTES RENDUS.....	2
1.5 ACCORDS COMMERCIAUX.....	2
PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	3
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	3
2.2 PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS	3
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – DEMANDES DE SOUMISSIONS	3
2.4 LOIS APPLICABLES	3
PARTIE 3 – INSTRUCTIONS RELATIVES À LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	5
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS.....	5
PARTIE 4 – MÉTHODE D'ÉVALUATION ET BASE DE SÉLECTION	7
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION.....	7
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION	7
PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	8
5.1 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION	8
5.2 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	8
PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	9
6.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	9
6.2 EXIGENCE	9
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES.....	9
6.4 DURÉE DU CONTRAT.....	9
6.5 PERSONNES RESPONSABLES.....	9
6.6 PAIEMENT	10
6.7 ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	12
6.8 LOIS APPLICABLES	12
6.9 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS	12
6.10 CONTRAT DE DÉFENSE	12
6.11 CLAUSES DU <i>GUIDE DES CCUA</i>	12
6.12 ARTICLE NUMÉROTÉ	12
6.13 PRÉPARATION EN VUE DE LA LIVRAISON	13
6.14 DURÉE DE CONSERVATION.....	13
6.15 CODES D'ASSURANCE DE LA QUALITÉ	13
6.16 EXPÉDITION	15
ANNEXE A EXIGENCE	20
ANNEXE B DE LA TROISIÈME PARTIE DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS	21
ANNEXE C ENSEMBLE DE DONNÉES POUR L'IDENTIFICATION DU MATÉRIEL	22
ANNEXE D ÉNONCÉ DES EXIGENCES DE QUALITÉ	23

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Exigences relatives à la sécurité

Aucune exigence en matière de sécurité ne s'applique au besoin.

1.2 Énoncé du besoin

Le besoin est décrit à l'annexe A – Détails des articles.

1.3 Exigences en matière de livraison

Tous les biens livrables indiqués à l'annexe A – Détails des articles, doivent être soumis dans les délais présentés dans la soumission.

1.4 Comptes rendus

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Ils doivent en faire la demande à l'autorité contractante dans les quinze (15) jours ouvrables qui suivent la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.5 Accords commerciaux

Le besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), de l'Accord canadien de libre-échange (ACLE), de l'Accord de libre-échange Canada-Chili (ALECC), de l'Accord de libre-échange Canada-Colombie, de l'Accord de libre-échange Canada-Panama, de l'Accord de libre-échange Canada-Pérou (ALECP), de l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC), et de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG).

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions désignées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (CCUA) [https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat] publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document [2003](#) (2018-05-22), Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document [2003](#) – Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours

Insérer : 90 jours

2.1.1 Clauses du Guide des CCUA

A9130T (2014-11-27), Programme des marchandises contrôlées – soumission (pour les articles 019 et 020)

B1000T (2014-06-26), Condition du matériel – soumission

B3000T (2006-06-16), Produits équivalents

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement à l'Unité de réception des soumissions de TPSGC au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

2.3 Demandes de renseignements – Demandes de soumissions

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins sept (7) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Il est possible que les demandes reçues après ce délai restent sans réponse.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question. Ils devraient prendre soin d'expliquer chaque question en donnant suffisamment de détails pour permettre au Canada d'y apporter des réponses exactes. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les articles portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada estime que le caractère de la demande de renseignements n'est pas exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'éliminer le caractère exclusif, et de permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en **Ontario**, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

Solicitation No. – N° de l'invitation
W8482-194453/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W8482-194453

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° de dossier
007vci.W8482-194453

Buyer ID - Id de l'acheteur
007vci.
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans compromettre la validité de leur soumission, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS RELATIVES À LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique (1 copie papier)
Section II : Soumission financière (1 copie papier)
Section III : Attestations (1 copie papier)

En cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique et celui de la copie papier, le libellé de la copie papier aura préséance.

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre partie de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-dessous pour préparer leur soumission en format papier :

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a adopté une politique exigeant que les ministères et organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour tenir compte des facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement : la [Politique d'achats écologiques](https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=32573) (<https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=32573>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées;
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches, ni reliure à anneaux.

Section I : Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II : Soumission financière

1. Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la Base de paiement et l'annexe A – Détails des articles. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.
2. Les soumissionnaires ne sont pas tenus de proposer un prix pour chaque article de l'invitation à soumissionner pour que leur soumission soit évaluée.
3. Les soumissionnaires doivent donner un prix pour chaque destination.
4. Plus d'un contrat pourra être attribué à la suite du présent appel d'offres.

3.1.1 Paiement électronique des factures – Soumission

Si l'entrepreneur est disposé à accepter les paiements de factures par certains instruments de paiement électronique, il doit remplir l'annexe B – Instruments de paiement électronique, pour indiquer les instruments qu'il accepte.

Si l'annexe B – Instruments de paiement électronique, n'est pas remplie, on estimera que les instruments de paiement électronique ne sont pas acceptés pour le paiement des factures.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

3.1.2 Fluctuation du taux de change – Atténuation

1. Le soumissionnaire peut demander au Canada d'assumer les risques et les avantages liés aux fluctuations du taux de change. Si le soumissionnaire revendique un rajustement du taux de change, cette demande doit être clairement indiquée dans la soumission au moment de la présentation. Le soumissionnaire doit présenter le formulaire [PWGSC-TPSGC 450](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/450.pdf) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/450.pdf>), Demande de rajustement du taux de change, avec sa soumission, en indiquant le montant en monnaie étrangère (MME) en dollars canadiens, pour chaque article distinct pour lequel un rajustement du taux de change est nécessaire.
2. Le MME est défini comme la portion du prix ou du taux qui varie directement en fonction des fluctuations du taux de change. Ce montant devrait inclure toutes les taxes applicables ainsi que tous les droits et autres frais payés par le soumissionnaire et qui doivent figurer dans le montant de rajustement.
3. Le prix total payé par le Canada sur chaque facture sera rajusté au moment du paiement, en fonction du MME et des dispositions sur la fluctuation du taux de change énoncées dans le contrat. Le rajustement du taux de change ne sera appliqué que lorsque la fluctuation du taux de change sera supérieure à 2 % (augmentation ou diminution).
4. Au moment de la présentation, le soumissionnaire doit remplir les colonnes (1) à (4) du formulaire [PWGSC-TPSGC 450](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/450.pdf), (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/450.pdf>) pour chaque article auquel il veut appliquer la disposition sur la fluctuation du taux de change. Lorsque les soumissions sont évaluées en dollars canadiens, les valeurs en dollars figurant dans la colonne (3) doivent également figurer en dollars canadiens, de sorte que le montant du rajustement soit dans la même monnaie que le paiement.
5. Aux fins de la présente disposition sur les fluctuations du taux de change, les autres taux ou calculs proposés par le soumissionnaire ne seront pas acceptés.

3.1.3 Clauses du *Guide des CCUA*

Section III : Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et les renseignements supplémentaires exigés à la partie 5.

PARTIE 4 – MÉTHODE D'ÉVALUATION ET BASE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation formée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.1 Évaluation technique

Les soumissionnaires doivent indiquer le numéro de pièce et le COF/NCAGE qu'ils offrent, conformément à l'annexe A – Détails des articles.

4.1.2 Évaluation financière

1. Le prix de la soumission sera évalué en dollars canadiens, prix FCA à l'usine inclus. Les taxes applicables, les droits de douane canadiens et les taxes d'accise sont **exclus**.
2. Aux fins de l'évaluation, les montants des soumissions présentées en monnaie étrangère seront convertis en dollars canadiens selon le taux indiqué par la Banque du Canada à la date de clôture de la demande de soumissions, ou à une autre date qui y est indiquée.
3. Aux fins de la demande de soumissions, les soumissionnaires qui ont une adresse au Canada sont considérés comme des soumissionnaires établis au Canada, et les soumissionnaires qui ont une adresse à l'extérieur du Canada sont considérés comme des soumissionnaires établis à l'étranger.

4.2 Méthode de sélection

La soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable ayant le prix évalué le plus bas sera recommandée pour l'attribution d'un marché.

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour qu'un contrat leur soit attribué, les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou un entrepreneur en situation de manquement, s'il est établi qu'une attestation fournie par le soumissionnaire est fautive, que l'erreur ait été commise de façon délibérée ou non, pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. Le non-respect de toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante peut rendre la soumission irrecevable ou constituer un manquement au contrat.

5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations ci-dessous dûment remplies avec leur soumission.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité – Déclaration de condamnation à une infraction

Conformément aux dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées, tous les soumissionnaires doivent fournir avec leur proposition, **le cas échéant**, le formulaire de déclaration se trouvant sur le site Web des [formulaires du régime d'intégrité](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html>), afin que leur proposition soit prise en compte dans le cadre du processus d'approvisionnement.

5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et renseignements supplémentaires énoncés ci-dessous devraient être joints à la soumission, mais peuvent aussi être présentés par la suite. S'ils ne sont pas fournis comme demandé, l'autorité contractante informe le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel ils doivent être fournis. Si le soumissionnaire ne fournit pas les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, sa soumission sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – Documents exigés

Conformément à la section de la [Politique d'inadmissibilité et de suspension](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html) intitulée « Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un contrat immobilier » (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), le soumissionnaire doit fournir la documentation requise, selon le cas, pour que son offre passe à l'étape suivante du processus.

5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que ni lui ni un membre de la coentreprise, si le soumissionnaire est une coentreprise, ne sont nommés dans la Liste des soumissionnaires à admissibilité limitée du Programme de contrats fédéraux qui figure au bas de la page du site Web [d'Emploi et Développement social Canada consacré au Programme du travail](https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html) (<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html>).

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le nom du soumissionnaire, ou celui de tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la « Liste d'admissibilité limitée à soumissionner au Programme de contrats fédéraux » au moment de l'attribution du contrat.

PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

6.1 Exigences relatives à la sécurité

Aucune exigence relative à la sécurité ne s'applique au présent contrat.

6.2 Exigence

L'entrepreneur doit livrer tous les articles conformément à l'exigence de l'annexe A – Détails des articles.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions mentionnées dans le contrat par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par TPSGC.

6.3.1 Conditions générales

Le document [2010A](#) (2018-06-21), Conditions générales – Biens (complexité moyenne) s'applique au contrat et en fait partie intégrante.

6.4 Durée du contrat

6.4.2 Date de livraison

Les produits livrables doivent tous être reçus au plus tard le ____ (*insérer la date*).

6.4.3 Points de livraison

La prestation des services en réponse au besoin se fera aux points de livraison précisés à l'annexe A – Détails des articles du contrat.

6.5 Personnes responsables

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante dans le cadre du contrat est :

Nom : Sarah Poluha
Titre : Adjoint principal aux achats
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction générale des approvisionnements, Direction du maintien en puissance de la marine
Direction : Secteur des services maritimes et des petits navires
Adresse : 2-SC09, 455, boulevard de la Carrière, Gatineau (Québec) J8Y 6V7
Courriel : sarah.poluha@pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus à la suite de demandes ou d'instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

6.5.2 Responsable technique

Le responsable technique dans le cadre du contrat est : **(à préciser au moment de l'attribution du contrat)**

Nom : _____
Titre : _____
Organisation : _____

Solicitation No. – N° de l'invitation
W8482-194453/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W8482-194453

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° de dossier
007vci.W8482-194453

Buyer ID - Id de l'acheteur
007vci.
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Adresse : _____
Téléphone : _____
Courriel : _____

Le responsable technique représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à la portée des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

6.5.3 Représentant de l'entrepreneur

Le représentant de l'entrepreneur pour le contrat est :

Nom : _____
Titre : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____
Courriel : _____

Base de paiement

Nom : _____
Titre : _____
Téléphone : _____
Courriel : _____

6.6 Paiement

6.6.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé le *prix unitaire ferme*, indiqué à l'annexe A – Détails des articles, pour un montant total de _____ \$. Les droits de douane sont **exclus** et les taxes applicables sont en sus.

6.6.2 Paiements multiples

Le Canada paiera l'entrepreneur lorsque les unités auront été complétées et livrées conformément aux dispositions de paiement du contrat si :

- a. une facture exacte et complète ainsi que tout autre document exigé par le contrat ont été soumis conformément aux instructions de facturation prévues au contrat;
- b. tous ces documents ont été vérifiés par le Canada;
- c. les travaux livrés ont été acceptés par le Canada.

6.6.3 Clauses du *Guide des CCUA*

C2605C (2008-05-12), Droits de douane et taxes de vente du Canada – Entrepreneur établi à l'étranger

C2608C (2015-02-25), Documentation des douanes canadiennes

C2610C (2007-11-30), Droits de douane – Ministère de la Défense nationale est l'importateur

C3015C (2017-08-17), Rajustement relatif à la fluctuation du taux de change

6.6.4 Paiement électronique des factures – Contrat

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- a. Dépôt direct (national et international);
- b. Échange électronique de données;
- c. Virement télégraphique (international seulement);

6.6.5 Instructions relatives à la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à la section des conditions générales intitulée « Présentation des factures ». Les factures ne peuvent pas être soumises avant que tous les travaux indiqués sur la facture soient achevés.
2. Les factures doivent être transmises comme suit :
 - a. L'original et une (1) copie doivent être envoyés à l'adresse suivante pour attestation et paiement :

Ministère de la Défense nationale
Quartier général de la Défense nationale
101, promenade Colonel-By
Ottawa (Ontario) K1A 0K2
À l'attention de : D Mar P 5-4-2-2

- b. Une (1) copie doit être envoyée à l'autorité contractante indiquée sous la section « Responsables » du contrat.
- c. Une (1) copie doit être envoyée au destinataire :

Ministère de la Défense nationale
Forces maritimes de l'Atlantique
Immeuble des comptes créditeurs, S-90, salle 334
2686, allée Sextant, Stadacona
C.P. 99000, succ. Forces
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3K 5X5
Canada

ET

Ministère de la Défense nationale
Officier de logistique de la Base
BFC Esquimalt
Succursale Forces, C.P. 17000
Victoria (Colombie-Britannique) V9A 7N2
Canada

6.6.5.1 Instructions spéciales concernant la facturation

Si le paiement doit être envoyé à une adresse autre que celle indiquée sur la page couverture du contrat, veuillez indiquer clairement dans le contrat la bonne adresse de paiement. Cette adresse devrait comprendre les renseignements suivants :

Nom de l'entreprise _____
Adresse complète _____
Ville _____
Province/État _____
Code postal/code ZIP _____

6.7 Attestations et renseignements supplémentaires

6.7.1 Conformité

À moins d'indications contraires, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur dans sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires à fournir, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations peuvent faire l'objet d'une vérification par le gouvernement du Canada pendant toute la période du contrat.

6.8 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur dans _____, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.9 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre les documents énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure par la suite sur la liste.

- a) Les articles de l'entente;
- b) la clause 2010A (2018-06-21), Conditions générales – biens – complexité moyenne;
- c) l'annexe A – Détails des articles;
- d) l'annexe B – Instruments de paiement électronique;
- e) l'annexe C – Ensemble de données pour l'identification du matériel (EDIM);
- f) L'annexe D – Énoncé des exigences de qualité;
- g) soumission de l'entrepreneur ____ (*insérer la date de la soumission*).

6.10 Contrat de défense

A9006C (2012-07-16) Contrat de défense

6.11 Clauses du *Guide des CCUA*

B7500C (2006-06-16), Marchandises excédentaires (pour les articles 013, 014, 015, 016, 017, et 018).

D2000C (2007-11-30), Marquage (pour les articles 001 à 016)

D2001C (2007-11-30), Étiquetage

D2025C (2017-08-17), Matériaux d'emballage en bois

D6010C (2007-11-30), Palletisation

D9002C (2007-11-30), Ensembles incomplets

6.12 Article numéroté

L'entrepreneur devra consigner les éléments de l'ensemble de données pour l'identification du matériel (EDIM) pour les articles suivants dont la livraison est prévue dans le cadre du présent contrat dans le format fourni par le document de l'EDIM.

Articles 017 et 018 NSN 99-3627617

Articles 019 et 020 NSN 99-8143284

L'entrepreneur doit faire parvenir le document de l'EDIM avant ou pendant la présentation de l'avis préalable d'expédition, par voie électronique, à l'autorité d'approvisionnement indiquée dans le contrat.

L'EDIM doit être transmis par voie électronique dans un fichier XLS.

6.13 Préparation en vue de la livraison

6.13.1 Exigences en matière d'emballage selon la spécification D-LM-008-036/SF-000

Pour les articles **003, 004, 005, 006, 007, 008, 009, 010, 011, 012, 013, 014, 017, 018, 019** et **020** :

Si les articles viennent d'en dehors du Royaume-Uni :

D3018C (2014-09-25), Exigences en matière d'emballage selon la spécification D-LM-008-036/SF-000

L'entrepreneur doit préparer les articles pour la livraison conformément à la dernière version de la spécification relative à l'emballage des Forces canadiennes D-LM-008-036/SF-000, Exigences en matière d'emballage commercial du fabricant.

L'entrepreneur doit emballer tous les articles à raison d'une unité par paquet.

Si les articles viennent d'en dehors du Royaume-Uni :

La protection, le conditionnement et l'emballage doivent être de l'emballage d'exportation suivi du fabricant ou un emballage de qualité supérieure recommandé par le ministère britannique.

Pour les articles **015** et **016** :

D3016C(2014-09-25), Préparation en vue de la livraison – Spécification relative à l'emballage des Forces canadiennes

L'entrepreneur doit préparer les articles **015** et **016** aux fins de livraison conformément à la dernière version de la spécification relative à l'emballage des Forces canadiennes D-LM-008-026/SF-001, Garnitures prédécoupées ou joints d'étanchéité (caoutchouc naturel ou synthétique, liège, amiante ou cuir/joints toriques).

Les articles doivent être marqués, étiquetés et emballés dans du matériel de protection, à raison d'un (1) par paquet.

6.13.2 Marquage détaillé de l'emballage – Semblables

Pour les **017, 018, 019** et **020**, l'entrepreneur doit veiller à ce que les renseignements suivants soient fournis en plus des marques d'identification requises sur l'emballage intérieur et extérieur des articles :

- a) Nom du fabricant
- b) Numéro du dessin ou de la pièce
- c) Numéro de série ou de lot
- d) Date de vulcanisation des pièces en caoutchouc
- e) Date de fabrication
- f) Date d'expiration de la vie utile

L'entrepreneur doit emballer tous les articles à raison d'une unité par paquet.

Ces marques d'identification doivent être apposées et positionnées conformément à la spécification relative à l'emballage des Forces canadiennes (D-LM-008-002/SF-001).

6.14 Durée de conservation

6.15 Codes d'assurance de la qualité

A1009C (2008-05-12), Accès aux lieux d'exécution des travaux

D5510C (2017-08-17), Autorité de l'assurance de la qualité (ministère de la Défense nationale) – entrepreneur établi au Canada

D5515C (2010-01-11), Autorité de l'assurance de la qualité (ministère de la Défense nationale) – entrepreneur établi à l'étranger et aux États-Unis

D5540C (2010-08-16), ISO 9001 : 2008 Systèmes de management de la qualité – Exigences (code de l'assurance de la qualité Q) pour les articles 009, 010, 013, 014, 017, 018, 019, et 020.

D5545C (2010-08-16), ISO 9001 : 2008 Systèmes de management de la qualité – Exigences (code de l'assurance de la qualité C) pour les articles 003, 004, 005, 006, 007, 008, 011, 012, 015, et 016.

6.15.1 Exigences de l'assurance de la qualité – sécurité des sous-marins (pour les articles 017, 018, 019, et 020)

Les travaux décrits dans le contrat portent sur des systèmes ou des équipements sous-marins classifiés au premier niveau ou qui sont critiques d'une façon quelconque pour la sécurité des sous-marins, tel que défini dans l'Instruction technique des Forces canadiennes (ITFC) C-23-VIC-000/AM-001, Quality Assurance for Safety in Submarines – VICTORIA Class (disponible en anglais seulement). La fabrication, la réparation, la révision, l'inspection, l'installation et les essais de chacun de ces articles identifiés dans les exigences doivent faire l'objet d'une documentation en conformité avec les exigences de l'ITFC susmentionnée.

Pour chacun de ces articles, l'entrepreneur doit fournir un certificat de conformité [formulaire DND 2513 ou un équivalent produit localement approuvé par le responsable de l'assurance de la qualité (RAQ)] qui répond aux exigences de l'ITFC. Pour les travaux effectués par un sous-traitant, l'entrepreneur doit obtenir un certificat de conformité du sous-traitant. L'obtention dudit certificat de conformité du sous-traitant n'élimine pas l'obligation pour l'entrepreneur d'assurer la conformité aux exigences techniques, ni ne doit être interprétée comme une acceptation de responsabilité de la part du Canada envers le sous-traitant.

Pour chacun de ces articles, le certificat de conformité, ainsi que les copies certifiées de toute dérogation ou exemption et les autres documents nécessaires indiqués dans l'Énoncé des exigences de qualité (formulaire DND 2328 ou l'équivalent) joint à l'énoncé des besoins, l'énoncé des travaux ou les spécifications techniques dans l'**annexe D – Énoncé des exigences de qualité** du contrat ou autrement annexé ou faisant partie intégrante du contrat, doivent être complétés et mis à la disposition du RAQ désigné, pour examen, avant l'envoi dudit article et documents connexes au ministère de la Défense nationale. À moins d'indication contraire de la part du RAQ, ces documents doivent être attachés ou joints à l'envoi qu'ils visent, dans une enveloppe étanche.

6.15.2 Marchandises contrôlées

A9131C (2014-11-27), Programme des marchandises contrôlées – contrat (pour les articles 019 et 020).

B4060C (2011-05-16), Marchandises contrôlées (pour les articles 019 et 020).

6.15.3 Documents de sortie – Distribution

L'entrepreneur doit préparer les documents de sortie dans un format électronique en vigueur et les distribuer comme suit :

- a) une (1) copie envoyée par la poste au destinataire avec la mention : « À l'attention de l'agent de réception »;
- b) deux (2) copies accompagnant l'envoi au destinataire, dans une enveloppe étanche;
- c) une (1) copie à l'autorité contractante;
- d) une (1) copie au :

*Quartier général de la Défense nationale
Édifice Major-général George R. Pearkes
101, promenade Colonel-By*

Ottawa (Ontario) K1A OK2
À l'attention de : D MAR P 5-4-2-2

- e) une (1) copie au représentant de l'assurance de la qualité;
- f) une (1) copie à l'entrepreneur;
- g) pour les entrepreneurs non canadiens, une (1) copie au :

*Directeur – Assurance de la qualité/Administration des contrats
Quartier général de la Défense nationale
Édifice Major-général George R. Pearkes
101, promenade Colonel-By
Ottawa (Ontario) K1A OK2*

Courriel : ContractAdmin.DQA@forces.gc.ca.

6.15.4 Clauses du Guide des CCUA

D5604C (2008-12-12), Documents de sortie (ministère de la Défense nationale) – entrepreneur établi à l'étranger

D5605C (2010-01-11), Documents de sortie (ministère de la Défense nationale) – entrepreneur établi aux États-Unis

D5606C (2012-07-16), Documents de sortie (ministère de la Défense nationale) – entrepreneur établi au Canada

6.16 Expédition

6.16.1 D0035C (2017-08-17), Instructions d'expédition (ministère de la Défense nationale) – Entrepreneur établi à l'étranger

1. La livraison doit s'effectuer FCA (franco transporteur) _____ (*insérer le nom du lieu convenu, p. ex. établissement de l'entrepreneur*) selon les Incoterms 2000. L'entrepreneur doit charger les biens dans les véhicules de l'entreprise de transport désignée par le MDN. Le Canada est ensuite responsable du transport des biens, du point de livraison jusqu'au destinataire.
2. Avant l'expédition des biens, l'entrepreneur doit communiquer avec le Centre de coordination de la logistique intégrée du MDN indiqué ci-dessous, par télécopieur ou courriel, afin de prendre les dispositions voulues pour l'expédition et fournir l'information détaillée au paragraphe 3.
3. *Instruction aux agents de négociation des contrats : Avant l'attribution du contrat, choisir l'option a), b), c) ou d), et supprimer les options non utilisées et la présente instruction.*
 - a. *Insérer le texte suivant lorsque l'entrepreneur est établi aux États-Unis :*
Centre de coordination de la logistique intégrée (CCLI) :
Téléphone : 1-877-447-7701 (sans frais)
Télécopieur : 1-877-877-7409 (sans frais)
Courriel : ILHQOttawa@forces.gc.ca
OU
 - b. *Insérer le texte suivant lorsque l'entrepreneur est établi au Royaume-Uni ou en Irlande :*
Logistique intégrée du Royaume-Uni (LIRU) :
Téléphone : 011-44-1895-613023, ou 011-44-1895-613024
Télécopieur : 011-44-1895-613047
Courriel : CFSUEDetUKMovements@forces.gc.ca
De plus, l'entrepreneur doit envoyer au LIRU le formulaire « Shipping Advice and Export Certificate », dûment rempli, par courriel à : CFSUEDetUKMovements@forces.gc.ca.
La livraison de tout article excédant 600 livres sterling (GPB) exporté du Royaume-Uni et de l'Irlande sera dédouanée par le MDN selon les nouveaux systèmes britanniques d'exportation et de tarifs douaniers « Her Majesty's Customs & Excise » (HMCE) New

Export Systems (NES). L'entrepreneur doit respecter les exigences de « HMCE » en s'enregistrant auprès de cette organisation ou en laissant le soin à un transitaire d'assurer l'entrée des envois au Canada. Une copie imprimée de la section « Export Declaration » dans les NES, indiquant clairement le numéro « Declaration Unique Consignment Reference Number », doit être fournie par l'entrepreneur et jointe à l'envoi. L'entrepreneur doit s'assurer que cette procédure est exécutée pour tout le matériel, qu'il s'agisse d'exportation d'articles d'achat initial ou d'articles de réparation et de révision. HMCE autorisera l'Unité de soutien des Forces canadiennes (Europe) à expédier les biens seulement si la procédure a été suivie de façon intégrale et convenable par l'entrepreneur.

OU

- c. *Insérer le texte suivant lorsque l'entrepreneur est établi dans un pays autre que le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni ou l'Irlande :*

Logistique intégrée de l'Europe (LIE) :
Téléphone : +49-(0)-2451-717199 ou 717200
Télécopieur : +49-(0)-2451-717189
Courriel : ILEA@forces.gc.ca

OU

- d. *Insérer le texte suivant pour les ventes de matériel militaire des États-Unis à l'étranger (VMM) :*

Centre de coordination de la logistique intégrée (CCLI) :
Téléphone : 1-877-447-7701 (sans frais)
Télécopieur : 1-877-877-7409 (sans frais)
Courriel : ILHQOttawa@forces.gc.ca

Le Canada est responsable du choix de l'entreprise de transport pour l'expédition des biens fournis en vertu du contrat de vente de matériel militaire à l'étranger. Les instructions sur la façon de procéder pour obtenir du Canada le choix de l'entreprise de transport se trouvent dans le « Military Assistance Program Address Directory » du Département de la défense des États-Unis (DoD 4000.25-8-M), sous l'Indicateur des instructions spéciales (IIS) pour le Canada. L'entrepreneur ne doit pas expédier les biens tant que les instructions correspondant à l'IIS n'ont pas été respectées.

Instruction aux agents de négociation des contrats : Insérer les paragraphes 3 à 7 suivants avec toutes les options ci-dessus, sauf (d) – VMM des É.-U. à l'étranger, et supprimer cette instruction.

3. Lors de la préparation de l'expédition, l'entrepreneur doit fournir les renseignements suivants au Centre de coordination de la logistique intégrée du ministère de la Défense nationale :
- le numéro du contrat;
 - l'adresse du destinataire (pour les adresses multiples, les articles doivent être emballés et étiquetés séparément, et chaque article doit porter l'adresse du destinataire);
 - la description de chaque article;
 - le nombre de pièces et le type d'emballage (p. ex. boîtes, caisses à claire-voie, fûts, palettes);
 - le poids et les dimensions exacts de chaque pièce, y compris le poids total en charge;
 - une copie de la facture commerciale (conformément à l'article 4 de la clause [C2608C](#) du [Guide des CCUA](#)) ou une copie du formulaire CI1, [Facture des douanes canadiennes](#) (PDF 429 Ko) – ([Aide sur les formats de fichier](#)), de l'Agence des services frontaliers du Canada;
 - les codes de l'« [annexe B](#) » (pour l'exportation) et les codes du tarif douanier harmonisé (pour l'importation);
 - le certificat d'origine de l'Accord de libre-échange nord-américain (conformément à l'article 2 de la clause C2608C), applicable seulement aux États-Unis et au Mexique;
 - les détails complets sur les matières dangereuses selon les exigences du mode de transport applicable et les certificats nécessaires à l'expédition dûment signés, en vertu des dispositions du Code maritime international des marchandises dangereuses, des règlements de l'Association du transport aérien international ou du [Règlement sur le](#)

transport par mer des marchandises dangereuses du Canada ainsi qu'une copie de la fiche signalétique.

4. Après avoir reçu cette information, le Canada fournira à l'entrepreneur des instructions pertinentes relatives à l'expédition, notamment l'obligation d'utiliser des étiquettes particulières portant l'adresse du destinataire et d'inscrire sur chaque pièce un numéro de contrôle pour le transport, et des documents douaniers.
5. L'entrepreneur ne doit en aucun cas expédier des biens avant d'avoir reçu au préalable les instructions d'expédition du CCLI du MDN.
6. Si l'entrepreneur livre les biens à un endroit et à une date non conformes aux instructions de livraison ou s'il ne respecte pas les instructions raisonnables de livraison fournies par le Canada, il devra alors rembourser à ce dernier tous les suppléments de frais et de coûts engagés.
7. Si la livraison des biens est reportée du fait des retards occasionnés par le Canada, la propriété quant aux biens ainsi que les risques encourus seront transférés au Canada, soit après un délai de trente (30) jours suivant la date à laquelle le Canada ou son transitaire désigné aura reçu une demande d'expédition en bonne et due forme, soit après un délai de trente (30) jours suivant la date de livraison spécifiée dans le contrat, le délai le plus long étant retenu.

6.16.2 D0037C (2016-01-28), Instructions d'expédition (ministère de la Défense nationale) – Entrepreneur établi au Canada

1. La livraison doit s'effectuer FCA (franco transporteur) _____ (**insérer le nom du lieu convenu, p. ex. établissement de l'entrepreneur**) selon les Incoterms 2000. L'entrepreneur doit charger les biens dans les véhicules de l'entreprise de transport désignée par le MDN. Le Canada est ensuite responsable du transport des biens, du point de livraison jusqu'au destinataire.
2. Avant l'expédition des biens, l'entrepreneur doit communiquer avec le Centre de coordination de la logistique intégrée du MDN indiqué ci-dessous, par télécopieur ou courriel, afin de prendre les dispositions voulues pour l'expédition et fournir l'information détaillée au paragraphe 3.

Instruction aux agents de négociation des contrats : Avant l'attribution du contrat, choisir l'option a), b), c), d) ou e) et supprimer les options non utilisées et la présente instruction.

- a. *Insérer le texte suivant dans tous les contrats attribués à des fournisseurs uniques, sauf les contrats de réparation et de révision, lorsque l'entrepreneur est situé au Canada :*
 - b. Centre de coordination de la logistique intégrée (CCLI)
 - c. Téléphone : 1-877-877-7423 (sans frais)
 - d. Télécopieur : 1-877-877-7409 (sans frais)
 - e. Courriel : ILHQOttawa@forces.gc.ca
- b. *Insérer le texte suivant dans tous les contrats de réparation et de révision lorsque l'entrepreneur est situé entre Kingston (inclusivement) et la frontière entre l'Ontario et le Manitoba :*
 - c. Logistique intégrée de la région centrale (LIRC)
 - d. Téléphone : 1-866-371-5420 (sans frais)
 - e. Télécopieur : 1-866-419-1627 (sans frais)
 - f. Courriel : ILCA@forces.gc.ca
- c. *Insérer le texte suivant dans tous les contrats de réparation et de révision lorsque l'entrepreneur est situé au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta, en Colombie-Britannique et dans la région de la capitale nationale, y compris la région à l'est de Kingston :*
 - d. Centre de coordination de la logistique intégrée (CCLI)
 - e. Téléphone : 1-877-877-7423 (sans frais)

-
- f. Télécopieur : 1-877-877-7409 (sans frais)
 - g. Courriel : ILHQOttawa@forces.gc.ca
 - d. *Insérer le texte suivant dans tous les contrats de réparation et de révision lorsque l'entrepreneur est situé au Québec :*
 - e. Logistique intégrée de la région du Québec (LIRQ)
 - f. Téléphone : 1-866-935-8673 (sans frais), ou
 - g. 1-514-252-2777, poste 4673 ou 2852
 - h. Télécopieur : 1-866-939-8673 (sans frais), ou
 - i. 1-514-252-2911
 - j. Courriel : 25DAFCTrafficQM@forces.gc.ca
 - e. *Insérer le texte suivant dans des contrats de réparation et de révision lorsque l'entrepreneur est situé dans la région de l'Atlantique (Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador) :*
 - f. Logistique intégrée de la région de l'Atlantique (LIRA)
 - g. Téléphone : 1-902-427-1438
 - h. Télécopieur : 1-902-427-6237
 - i. Courriel : BlogLAA@forces.gc.ca
3. Lors de la préparation de l'expédition, l'entrepreneur doit fournir les renseignements suivants au Centre de coordination de la logistique intégrée du ministère de la Défense nationale :
- a. le numéro du contrat;
 - b. l'adresse du destinataire (pour les adresses multiples, les articles doivent être emballés et étiquetés séparément, et chaque article doit porter l'adresse du destinataire);
 - c. la description de chaque article;
 - d. le nombre de pièces et le type d'emballage (p. ex. boîtes, caisses à claire-voie, fûts, palettes);
 - e. le poids et les dimensions exacts de chaque pièce, y compris le poids total en charge;
 - f. les détails complets sur les marchandises dangereuses ou produits dangereux selon les exigences du mode de transport applicable et les certificats nécessaires à l'expédition de marchandises dangereuses ou produits dangereux dûment signés, en vertu des dispositions du Code maritime international des marchandises dangereuses, des règlements de l'Association du transport aérien international ou du [Règlement sur le transport des marchandises dangereuses](#) du Canada, ainsi qu'une copie de la fiche signalétique en anglais et en français.
4. Après avoir reçu cette information, le Canada fournira à l'entrepreneur des instructions pertinentes relatives à l'expédition, notamment l'obligation d'utiliser des étiquettes particulières portant l'adresse du destinataire et d'inscrire sur chaque pièce un numéro de contrôle pour le transport.
5. L'entrepreneur ne doit en aucun cas expédier des biens avant d'avoir reçu au préalable les instructions d'expédition du Centre de coordination de la logistique intégrée du ministère de la Défense nationale.
6. Si l'entrepreneur livre les biens à un endroit et à une date non conformes aux instructions de livraison ou s'il ne respecte pas les instructions raisonnables de livraison fournies par le Canada, il devra alors rembourser à ce dernier tous les suppléments de frais et de coûts engagés.
7. Si la livraison des biens est reportée du fait des retards occasionnés par le Canada, la propriété quant aux biens ainsi que les risques encourus seront transférés au Canada, soit après un délai de trente (30) jours suivant la date à laquelle le Canada ou son transitaire désigné aura reçu une demande d'expédition en bonne et due forme, soit après un délai de trente (30) jours suivant la date de livraison spécifiée dans le contrat, le délai le plus long étant retenu.

Solicitation No. - N° de l'invitation
W8482-194453/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W8482-194453

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° de dossier
007vci.W8482-194453

Buyer ID - Id de l'acheteur
007vci.
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Solicitation No. - N° de l'invitation
W8482-194453/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W8482-194453

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° de dossier
007vci.W8482-194453

Buyer ID - Id de l'acheteur
007vci.
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

ANNEXE A EXIGENCE

Voir la feuille de calcul ci-jointe – Annexe A – Détails des articles.

Solicitation No. - N° de l'invitation
W8482-194453/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W8482-194453

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° de dossier
007vci.W8482-194453

Buyer ID - Id de l'acheteur
007vci.
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

ANNEXE B DE LA TROISIÈME PARTIE DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS

INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Le soumissionnaire accepte les instruments de paiement électronique suivants :

- () dépôt direct (national et international);
- () échange de données informatisé;
- () virement télégraphique (international seulement).

Solicitation No. - N° de l'invitation
W8482-194453/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W8482-194453

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° de dossier
007vci.W8482-194453

Buyer ID - Id de l'acheteur
007vci.
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

ANNEXE C ENSEMBLE DE DONNÉES POUR L'IDENTIFICATION DU MATÉRIEL

Voir la feuille de calcul ci-jointe.

Solicitation No. - N° de l'invitation
W8482-194453/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W8482-194453

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° de dossier
007vci.W8482-194453

Buyer ID - Id de l'acheteur
007vci.
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

ANNEXE D ÉNONCÉ DES EXIGENCES DE QUALITÉ

Se reporter à l'Énoncé des exigences de qualité.

Item / Article	Part Number(s) / Numero de piece(s)	Description / Description	Unit of Issue / Unité de distribution	Quantity / Quantité	Destination Address / Adresse de la destination	Invoice Address / Adresse de facturation	Security Requirement / Besoin de Sécurité	Quality Assurance Code (OAC) / Code de l'assurance de la Qualité	Controlled Goods (MTC) / Marchandises Contrôlées (ATTC en français)	Delivery Date / Date de Livraison	FIRM UNIT PRICE: Applicable taxes extra FIRM, UNIT PRICE PER QUANTITY Taxes applicables en plus	TOTAL PRICE: Applicable taxes included / PER COMPRISE: Taxes applicables inclus
3	SSK/M/701/97/0002/09/208	MSN / NNO-99-9615933 GUIDE STRIP/GUIDE STRIP Part No. No. de Piece: SSK/M/701/97/0002/09/208 NCAGE: I6G451 BAE SYSTEMS MARINE LTD.	EA / CH	30	FORMATION COMMANDER CFB Esquimaut Attn: Receiving Officer VICTORIA BC V9C 1B0 CANADA	DEPT. NATIONAL DEFENCE Department of National Defence Base Logistics Officer CFB Esquimaut 57N Forests, P.O. Box 17000 Victoria, BC V9A 7N2 CANADA	NO / NON	C	NO / NON	TBD	TBD	
4	SSK/M/701/97/0002/09/208	MSN / NNO-99-9615933 GUIDE STRIP/GUIDE STRIP Part No. No. de Piece: SSK/M/701/97/0002/09/208 NCAGE: I6G451 BAE SYSTEMS MARINE LTD.	EA / CH	30	FORMATION COMMANDER HMCDOCKYARD BLDG D-206 DOOR 1 THRU 13 HALIFAX NS B8K 5S5 CANADA	DEPT. OF NATIONAL DEFENCE MARITIME FORCES ATLANTIC Base Logistics Officer HALIFAX NS B8K 5S5 CANADA	NO / NON	C	NO / NON	TBD	TBD	
5	A79370 100402-3003-ASY	MSN / NNO-99-7993316 TOP GUIDE ASSEMBLY/TOP GUIDE ASSEMBLY Part No. No. de Piece: A79370 NCAGE: I6744 BARCOCK INTEGRATED TECHNOLOGY LTD Part No. No. de Piece: I00402-3003-ASY NCAGE: K1806 MINISTRY OF DEFENCE	EA / CH	4	FORMATION COMMANDER Attn: Receiving Officer BLDG 66 Cowwood VICTORIA BC V9C 1B0 CANADA	DEPT. NATIONAL DEFENCE Department of National Defence Base Logistics Officer CFB Esquimaut 57N Forests, P.O. Box 17000 Victoria, BC V9A 7N2 CANADA	NO / NON	C	NO / NON	TBD	TBD	
6	A79370 100402-3003-ASY	MSN / NNO-99-7993316 TOP GUIDE ASSEMBLY/TOP GUIDE ASSEMBLY Part No. No. de Piece: A79370 NCAGE: I6744 BARCOCK INTEGRATED TECHNOLOGY LTD Part No. No. de Piece: I00402-3003-ASY NCAGE: K1806 MINISTRY OF DEFENCE	EA / CH	4	FORMATION COMMANDER HMCDOCKYARD BLDG D-206 DOOR 1 THRU 13 HALIFAX NS B8K 5S5 CANADA	DEPT. OF NATIONAL DEFENCE MARITIME FORCES ATLANTIC Base Logistics Officer HALIFAX NS B8K 5S5 CANADA	NO / NON	C	NO / NON	TBD	TBD	
7	SSK/M/701/97/0002/09/209	MSN / NNO-99-5073711 GUIDE STRIP/GUIDE STRIP Part No. No. de Piece: SSK/M/701/97/0002/09/209 NCAGE: I6G451 BAE SYSTEMS MARINE LTD.	EA / CH	16	FORMATION COMMANDER CFB Esquimaut Attn: Receiving Officer VICTORIA BC V9C 1B0 CANADA	DEPT. NATIONAL DEFENCE Department of National Defence Base Logistics Officer CFB Esquimaut 57N Forests, P.O. Box 17000 Victoria, BC V9A 7N2 CANADA	NO / NON	C	NO / NON	TBD	TBD	
8	SSK/M/701/97/0002/09/209	MSN / NNO-99-5073711 GUIDE STRIP/GUIDE STRIP Part No. No. de Piece: SSK/M/701/97/0002/09/209 NCAGE: I6G451 BAE SYSTEMS MARINE LTD.	EA / CH	16	FORMATION COMMANDER HMCDOCKYARD BLDG D-206 DOOR 1 THRU 13 HALIFAX NS B8K 5S5 CANADA	DEPT. OF NATIONAL DEFENCE MARITIME FORCES ATLANTIC Base Logistics Officer HALIFAX NS B8K 5S5 CANADA	NO / NON	C	NO / NON	TBD	TBD	

9	100402-1205-ASY A77043	NSN / NNO: 99-7852917 TOP GUIDE ASSEMBLY/TOP GUIDE ASSEMBLY Part No. No. de Piece: 100402-1205-ASY NCAGE: K1806 MINISTRY OF DEFENCE Part No. No. de Piece: A77043 NCAGE: K4744 BABCOCK INTEGRATED TECHNOLOGY LTD.	EA/CH	12	FORMATION COMMANDER CFB Esquimaut Attn: Receiving Blug 66 Colwood VICTORIA, BC V9C 1B0 CANADA	DEPT. NATIONAL DEFENCE Department of National Defence Base Logistics Officer CFB Esquimaut P.O. Box 9000, 5TH FORCES VICTORIA, BC V9A 7N2 CANADA	NO / NON	NO / NON	Q	NO / NON	TBD	TBD	TBD
10	100402-1205-ASY A77043	NSN / NNO: 99-7852917 TOP GUIDE ASSEMBLY/TOP GUIDE ASSEMBLY Part No. No. de Piece: 100402-1205-ASY NCAGE: K1806 MINISTRY OF DEFENCE Part No. No. de Piece: A77043 NCAGE: K4744 BABCOCK INTEGRATED TECHNOLOGY LTD.	EA/CH	12	FORMATION COMMANDER HMC DOCKYARD BLDG D-206 DOOR 1 THRU 13 HAULFAX NS B3X 5S5 CANADA	DEPT. OF NATIONAL DEFENCE Department of National Defence Base Logistics Officer CFB Esquimaut P.O. Box 9000, 5TH FORCES HAULFAX, NS B3X 5S5 CANADA	NO / NON	NO / NON	Q	NO / NON	TBD	TBD	TBD
11	100402-0101-005	NSN / NNO: 99-7206837 SCREW, CAP, SOCKET HEAD/VIS, TETE CREUSE Part No. No. de Piece: 100402-0101-005 NCAGE: K1806 MINISTRY OF DEFENCE Part No. No. de Piece: A77043 NCAGE: K4744 BABCOCK INTEGRATED TECHNOLOGY LTD.	EA/CH	36	FORMATION COMMANDER CFB Esquimaut Attn: Receiving Blug 66 Colwood VICTORIA, BC V9C 1B0 CANADA	DEPT. NATIONAL DEFENCE Department of National Defence Base Logistics Officer CFB Esquimaut P.O. Box 17000 VICTORIA, BC V9A 7N2 CANADA	NO / NON	NO / NON	C	NO / NON	TBD	TBD	TBD
12	100402-0101-005	NSN / NNO: 99-7206837 SCREW, CAP, SOCKET HEAD/VIS, TETE CREUSE Part No. No. de Piece: 100402-0101-005 NCAGE: K1806 MINISTRY OF DEFENCE	EA/CH	36	FORMATION COMMANDER HMC DOCKYARD BLDG D-206 DOOR 1 THRU 13 HAULFAX NS B3X 5S5 CANADA	DEPT. OF NATIONAL DEFENCE MARITIME FORCES ATLANTIC P.O. Box 9000, 5TH FORCES HAULFAX, NS B3X 5S5 CANADA	NO / NON	NO / NON	C	NO / NON	TBD	TBD	TBD
13	001280309 SHEET 37 001280309/37 001280309/230 001280309 PART 230 SSK/M/701/97/0001/37 SSK/M/701/97/0001/230 SSK/M/701/97/0001 SHEET 37 SSK/M/701/97/0001 PART 230	NSN / NNO: 99-7201825 BEARING, SLEEVE/COUSINET Part No. No. de Piece: 001280309 SHEET 37 OR 001280309/230 OR 001280309 PART 230 NCAGE: K2516 MINISTRY OF DEFENCE Part No. No. de Piece: SSK/M/701/97/0001/37 OR SSK/M/701/97/0001/230 OR SSK/M/701/97/0001 SHEET 37 OR SSK/M/701/97/0001 PART 230 NCAGE: K6451 BAE SYSTEMS MARINE LTD.	EA/CH	12	FORMATION COMMANDER CFB Esquimaut Attn: Receiving Blug 66 Colwood VICTORIA, BC V9C 1B0 CANADA	DEPT. NATIONAL DEFENCE Department of National Defence Base Logistics Officer CFB Esquimaut P.O. Box 17000 VICTORIA, BC V9A 7N2 CANADA	NO / NON	NO / NON	Q	NO / NON	TBD	TBD	TBD
14	001280309 SHEET 37 001280309/37 001280309 PART 230 SSK/M/701/97/0001/37 SSK/M/701/97/0001/230 SSK/M/701/97/0001 SHEET 37 SSK/M/701/97/0001 PART 230	NSN / NNO: 99-7201825 BEARING, SLEEVE/COUSINET Part No. No. de Piece: 001280309 SHEET 37 OR 001280309/230 OR 001280309 PART 230 NCAGE: K2516 MINISTRY OF DEFENCE Part No. No. de Piece: SSK/M/701/97/0001/37 OR SSK/M/701/97/0001/230 OR SSK/M/701/97/0001 SHEET 37 OR SSK/M/701/97/0001 PART 230 NCAGE: K6451 BAE SYSTEMS MARINE LTD.	EA/CH	12	FORMATION COMMANDER HMC DOCKYARD BLDG D-206 DOOR 1 THRU 13 HAULFAX NS B3X 5S5 CANADA	DEPT. OF NATIONAL DEFENCE MARITIME FORCES ATLANTIC P.O. Box 9000, 5TH FORCES HAULFAX, NS B3X 5S5 CANADA	NO / NON	NO / NON	Q	NO / NON	TBD	TBD	TBD

15	100402-0010-017	NSN / NNO: 99-4289990 GASKET, JOINT/GASKET, JOINT Part No. No. de Piece: 100402-0010-017 NCAGE: K1806 MINISTRY OF DEFENCE	EA / CH	18	FORMATION COMMANDER CFB Esquimaut Bldg 66 Cowwood VICTORIA, BC V9C 1B0 CANADA	DEPT. NATIONAL DEFENCE Department of National Defence Base Logistics Officer CFB Esquimaut P.O. Box 99000, 5TH FORCES VICTORIA, BC V9A 7N2 CANADA	NO / NON	NO / NON	C	NO / NON	TBD	TBD	TBD
16	100402-0010-017	NSN / NNO: 99-4289990 GASKET, JOINT/GASKET, JOINT Part No. No. de Piece: 100402-0010-017 NCAGE: K1806 MINISTRY OF DEFENCE	EA / CH	12	FORMATION COMMANDER HMCS DOCKYARD BLDG D-206 P00R1 THRU J13 HALIFAX NS B1K 3S5 CANADA	DEPT. OF NATIONAL DEFENCE MARITIME FORCES ATLANTIC P.O. BOX 99000, 5TH FORCES HALIFAX, NS B3K 5N5 CANADA	NO / NON	NO / NON	C	NO / NON	TBD	TBD	TBD
17	DEFSTAN02-862 PART 2 100402-0010-022	NSN / NNO: 99-3627617 BOLT, MACHINE Part No. No. de Piece: DEFSTAN02-862 PART 2 NCAGE: K0851 MINISTRY OF DEFENCE Part No. No. de Piece: 100402-0010-022 NCAGE: K1806 MINISTRY OF DEFENCE	EA / CH	24	FORMATION COMMANDER Attn: Receiving Bldg 66 Cowwood VICTORIA, BC V9C 1B0 CANADA	DEPT. NATIONAL DEFENCE Department of National Defence Base Logistics Officer CFB Esquimaut P.O. Box 99000, 5TH FORCES VICTORIA, BC V9A 7N2 CANADA	NO / NON	NO / NON	Q	NO / NON	TBD	TBD	TBD
18	DEFSTAN02-862 PART 2 100402-0010-022	NSN / NNO: 99-3627617 BOLT, MACHINE/BOLT, MACHINE Part No. No. de Piece: DEFSTAN02-862 PART 2 NCAGE: K0851 MINISTRY OF DEFENCE Part No. No. de Piece: 100402-0010-022 NCAGE: K1806 MINISTRY OF DEFENCE	EA / CH	24	FORMATION COMMANDER HMCS DOCKYARD BLDG D-206 P00R1 THRU J13 HALIFAX NS B1K 3S5 CANADA	DEPT. OF NATIONAL DEFENCE MARITIME FORCES ATLANTIC P.O. BOX 99000, 5TH FORCES HALIFAX, NS B3K 5N5 CANADA	NO / NON	NO / NON	Q	NO / NON	TBD	TBD	TBD
19	100405-3150-ASY L503066	NSN / NNO: 99-8143284 CARTRIDGE ASSEMBLY/CARTRIDGE ASSEMBLY Part No. No. de Piece: 100405-3150-ASY NCAGE: K1806 MINISTRY OF DEFENCE Part No. No. de Piece: L503066 K4744 BARCOCK INTEGRATED TECHNOLOGY LIMITED	EA / CH	15	FORMATION COMMANDER CFB Esquimaut Attn: Receiving Bldg 66 Cowwood VICTORIA, BC V9C 1B0 CANADA	DEPT. NATIONAL DEFENCE Department of National Defence Base Logistics Officer CFB Esquimaut P.O. Box 99000, 5TH FORCES VICTORIA, BC V9A 7N2 CANADA	NO / NON	YES / OUI	Q	YES / OUI	TBD	TBD	TBD
19	100405-3150-ASY L503066	NSN / NNO: 99-8143284 CARTRIDGE ASSEMBLY/CARTRIDGE ASSEMBLY Part No. No. de Piece: 100405-3150-ASY NCAGE: K1806 MINISTRY OF DEFENCE Part No. No. de Piece: L503066 K4744 BARCOCK INTEGRATED TECHNOLOGY LIMITED	EA / CH	15	FORMATION COMMANDER HMCS DOCKYARD BLDG D-206 P00R1 THRU J13 HALIFAX NS B1K 3S5 CANADA	DEPT. OF NATIONAL DEFENCE MARITIME FORCES ATLANTIC P.O. BOX 99000, 5TH FORCES HALIFAX, NS B3K 5N5 CANADA	NO / NON	YES / OUI	Q	YES / OUI	TBD	TBD	TBD

QUALITY PLAN AND PROCESS PROCEDURES APPROVAL/RECORDS FORM

COMPANY:

ORDER NUMBER:

SUBMITTED DOCUMENT		PARENT DOCUMENT			ITEM DESCRIPTION	APPROVAL DATE	SQQR LINE ITEM REF.	REMARKS
		ISSUE/REV.	SPEC	METHOD				
IDENTIFICATION	OWNER							



1st Level Submarine Certificate of Conformity and Index of Documentation Certificat de conformité de sous-marin de 1^{er} niveau et index des documents

Unique identification number - Numéro d'identification unique QCA	PWGSC contract number: Numéro du contrat de TPSGC :
Description	PWGSC line item: Ligne d'article de TPSGC :
	NATO stock number: Numéro de nomenclature OTAN :
	Purchase order number: Numéro de commande :
Comments - Commentaires	
Raised by: Demandé par :	

Assembly details - Détails d'assemblage

Quantity - Quantité	Serial no. - N° de série	Deviations / Waivers - Déviations / Exemptions
---------------------	--------------------------	--

Component details - Détails des composantes

SOQR sheet no. N° de feuille EEQ	Let	Serial no. / Deviations / Waivers N° de série / Déviations / Exemptions	Material ID / Material spec / Batch lot no. ID du matériel / Spéc du matériel / N° de lot	X-Ray no. N° de rayons X	Cure date Date de vulcanisation	Validation date Date de validation

Certification statement - Énoncé de certification

We hereby certify that the goods and documentation as detailed on this form conform to the requirements of the purchase order or contract. Documentation will be retained by _____ and made available for audit.

Nous certifions par les présentes que les produits et les documents décrits sur le présent formulaire sont conformes aux exigences du numéro de commande ou du contrat, les documents seront conservés par _____ et seront disponibles à des fins de vérification.

Date	Name (printed) - Nom (lettres moulées)	Title - Titre	Signature
------	--	---------------	-----------

Comments/Instructions

Unique identification number: A number unique to the assembly or part referenced on the SOQR requisition number. This number shall be preceded by the letter QCA and must include the line number of the item on the SOQR. This unique identification number shall be etched on the material IAW C-23-VIC-000/AM-00.

QCA: Quality Control Assured. Acronym used to precede unique number for all 1st level parts

Description: Proper item name IAW CGCS

PWGSC contract number: Contract Number

PWGSC line item: Line number of item from the PWGSC contract

NATO stock number: Self explanatory

Purchase order number: Self explanatory

Comments: Any and all comments/concerns regarding item being provided under this certificate

Raised by: Who raised the comments and under what authority

Quantity: Quantity of items manufactured under this specific number. See "Batch Identification" in C-23-VIC-000/AM-001

Serial no.: Any serial number associated with this assembly

Deviations / Waivers: Any and all deviations or waivers associated with the manufacture of this item

SOQR sheet no.: Multiple SOQR sheets may sometimes be necessary

Let: Letter of line associated with SOQR sheet

Serial no. / Deviations / Waivers: Component specific serial numbers or deviations/waivers

Material ID: Numbers associated to the raw manufactured material or stock

Material Spec: Specification number used in the manufacture of this material

Batch lot no.: Number assigned to specific batches of material

X-Ray no.: Component specific x-ray numbers to include with x-rays taken for NAB castings or similar

Cure date: The date that rubber components were cured

Validation date: Completion date of all NAB casting certifications

Certification statement: To be certified and stamped by approved QA/QC cell

Commentaires /Instructions

Numéro d'identification unique : Un numéro unique pour l'assemblage ou la pièce ou cité en référence sur l'EEQ. Ce numéro doit être gravé sur l'équipement/matériel conformément à C-23-VIC-000/AM-001 cité en référence sur l'EEQ.

QCA : Contrôle de la qualité assure. Acronyme employé qui précède un nombre unique pour toutes les pièces de 1er niveau

Description : Appellation de l'article conformément au SCGC

Numéro du contrat de TPSGC: Numéro du contrat

Ligne d'article de TPSGC : Numéro de l'article provenant du contrat

Numéro de nomenclature OTAN : Explicite

Numéro de commande : Explicite

Commentaires : Tout commentaire concernant l'article fourni conformément au présent certificat.

Demandé par : Qui a soulevé les commentaires et sous quelle autorité.

Quantité : Quantité d'articles fabriqués sous ce numéro spécifique. Voir "Identification du lot " dans le C-23-VIC-000/AM-001

N° de série : Tout numéro de série associé avec cet assemblage

Déviations / Exemptions : Toute déviation ou exemption associée à la fabrication de cet article

N° de feuille EEQ : Plusieurs feuilles EEQ sont parfois nécessaires

Let : Lettre de ligne associée avec la feuille EEQ

N° de série / Déviations / Exemptions : Numéros de séries spécifiques des composantes ou des déviations / exemptions

ID du matériel : Numéros associés aux matières premières manufacturées ou aux stocks

Spéc. du matériel : Numéros des spécifications utilisées dans la fabrication de ce matériel

N° de lot : Numéros assignés à des lots spécifiques de matériel

N° de rayons X : Composantes de numéros de rayons X spécifiques et incluant les rayons X provenant des coulages NAB ou similaires

Date de vulcanisation : Date à laquelle les composants en caoutchouc ont été vulcanisés

Date de validation : Date d'achèvement de toutes les certifications des coulages NAB

Énoncé de certification : Le fait d'être certifié et estampillé par une cellule AQ/CQ approuvée

QUALITY PLAN AND PROCESS PROCEDURES APPROVAL/RECORDS FORM

COMPANY:

ORDER NUMBER:

SUBMITTED DOCUMENT		PARENT DOCUMENT			ITEM DESCRIPTION	APPROVAL DATE	SQQR LINE ITEM REF.	REMARKS
		ISSUE/REV.	SPEC	METHOD				
IDENTIFICATION	OWNER							

1st Level Submarine Certificate of Conformity and Index of Documentation Certificat de conformité de sous-marin de 1^{er} niveau et index des documents

Unique identification number - Numéro d'identification unique QCA	PWGSC contract number: Numéro du contrat de TPSGC :
Description	PWGSC line item: Ligne d'article de TPSGC :
	NATO stock number: Numéro de nomenclature OTAN :
	Purchase order number: Numéro de commande :
Comments - Commentaires	
Raised by: Demandé par :	

Assembly details - Détails d'assemblage

Quantity - Quantité	Serial no. - N° de série	Deviations / Waivers - Déviations / Exemptions
---------------------	--------------------------	--

Component details - Détails des composantes

SOQR sheet no. N° de feuille EEQ	Let	Serial no. / Deviations / Waivers N° de série / Déviations / Exemptions	Material ID / Material spec / Batch lot no. ID du matériel / Spéc du matériel / N° de lot	X-Ray no. N° de rayons X	Cure date Date de vulcanisation	Validation date Date de validation

Certification statement - Énoncé de certification

We hereby certify that the goods and documentation as detailed on this form conform to the requirements of the purchase order or contract. Documentation will be retained by _____ and made available for audit.

Nous certifions par les présentes que les produits et les documents décrits sur le présent formulaire sont conformes aux exigences du numéro de commande ou du contrat, les documents seront conservés par _____ et seront disponibles à des fins de vérification.

Date	Name (printed) - Nom (lettres moulées)	Title - Titre	Signature
------	--	---------------	-----------

Comments/Instructions

Unique identification number: A number unique to the assembly or part referenced on the SOQR requisition number. This number shall be preceded by the letter QCA and must include the line number of the item on the SOQR. This unique identification number shall be etched on the material IAW C-23-VIC-000/AM-00.

QCA: Quality Control Assured. Acronym used to precede unique number for all 1st level parts

Description: Proper item name IAW CGCS

PWGSC contract number: Contract Number

PWGSC line item: Line number of item from the PWGSC contract

NATO stock number: Self explanatory

Purchase order number: Self explanatory

Comments: Any and all comments/concerns regarding item being provided under this certificate

Raised by: Who raised the comments and under what authority

Quantity: Quantity of items manufactured under this specific number. See "Batch Identification" in C-23-VIC-000/AM-001

Serial no.: Any serial number associated with this assembly

Deviations / Waivers: Any and all deviations or waivers associated with the manufacture of this item

SOQR sheet no.: Multiple SOQR sheets may sometimes be necessary

Let: Letter of line associated with SOQR sheet

Serial no. / Deviations / Waivers: Component specific serial numbers or deviations/waivers

Material ID: Numbers associated to the raw manufactured material or stock

Material Spec: Specification number used in the manufacture of this material

Batch lot no.: Number assigned to specific batches of material

X-Ray no.: Component specific x-ray numbers to include with x-rays taken for NAB castings or similar

Cure date: The date that rubber components were cured

Validation date: Completion date of all NAB casting certifications

Certification statement: To be certified and stamped by approved QA/QC cell

Commentaires /Instructions

Numéro d'identification unique : Un numéro unique pour l'assemblage ou la pièce ou cité en référence sur l'EEQ. Ce numéro doit être gravé sur l'équipement/matériel conformément à C-23-VIC-000/AM-001 cité en référence sur l'EEQ.

QCA : Contrôle de la qualité assure. Acronyme employé qui précède un nombre unique pour toutes les pièces de 1er niveau

Description : Appellation de l'article conformément au SCGC

Numéro du contrat de TPSGC: Numéro du contrat

Ligne d'article de TPSGC : Numéro de l'article provenant du contrat

Numéro de nomenclature OTAN : Explicite

Numéro de commande : Explicite

Commentaires : Tout commentaire concernant l'article fourni conformément au présent certificat.

Demandé par : Qui a soulevé les commentaires et sous quelle autorité.

Quantité : Quantité d'articles fabriqués sous ce numéro spécifique. Voir "Identification du lot " dans le C-23-VIC-000/AM-001

N° de série : Tout numéro de série associé avec cet assemblage

Déviations / Exemptions : Toute déviation ou exemption associée à la fabrication de cet article

N° de feuille EEQ : Plusieurs feuilles EEQ sont parfois nécessaires

Let : Lettre de ligne associée avec la feuille EEQ

N° de série / Déviations / Exemptions : Numéros de séries spécifiques des composantes ou des déviations / exemptions

ID du matériel : Numéros associés aux matières premières manufacturées ou aux stocks

Spéc. du matériel : Numéros des spécifications utilisées dans la fabrication de ce matériel

N° de lot : Numéros assignés à des lots spécifiques de matériel

N° de rayons X : Composantes de numéros de rayons X spécifiques et incluant les rayons X provenant des coulages NAB ou similaires

Date de vulcanisation : Date à laquelle les composants en caoutchouc ont été vulcanisés

Date de validation : Date d'achèvement de toutes les certifications des coulages NAB

Énoncé de certification : Le fait d'être certifié et estampillé par une cellule AQ/CQ approuvée

QUALITY PLAN AND PROCESS PROCEDURES APPROVAL/RECORDS FORM

COMPANY:

ORDER NUMBER:

SUBMITTED DOCUMENT		PARENT DOCUMENT			ITEM DESCRIPTION	APPROVAL DATE	SQQR LINE ITEM REF.	REMARKS
		ISSUE/REV.	SPEC	METHOD				
IDENTIFICATION	OWNER							



1st Level Submarine Certificate of Conformity and Index of Documentation Certificat de conformité de sous-marin de 1^{er} niveau et index des documents

Unique identification number - Numéro d'identification unique QCA	PWGSC contract number: Numéro du contrat de TPSGC :
Description	PWGSC line item: Ligne d'article de TPSGC :
	NATO stock number: Numéro de nomenclature OTAN :
	Purchase order number: Numéro de commande :
Comments - Commentaires	
Raised by: Demandé par :	

Assembly details - Détails d'assemblage

Quantity - Quantité	Serial no. - N° de série	Deviations / Waivers - Déviations / Exemptions
---------------------	--------------------------	--

Component details - Détails des composantes

SOQR sheet no. N° de feuille EEQ	Let	Serial no. / Deviations / Waivers N° de série / Déviations / Exemptions	Material ID / Material spec / Batch lot no. ID du matériel / Spéc du matériel / N° de lot	X-Ray no. N° de rayons X	Cure date Date de vulcanisation	Validation date Date de validation

Certification statement - Énoncé de certification

We hereby certify that the goods and documentation as detailed on this form conform to the requirements of the purchase order or contract. Documentation will be retained by _____ and made available for audit.

Nous certifions par les présentes que les produits et les documents décrits sur le présent formulaire sont conformes aux exigences du numéro de commande ou du contrat, les documents seront conservés par _____ et seront disponibles à des fins de vérification.

Date	Name (printed) - Nom (lettres moulées)	Title - Titre	Signature
------	--	---------------	-----------

Comments/Instructions

Unique identification number: A number unique to the assembly or part referenced on the SOQR requisition number. This number shall be preceded by the letter QCA and must include the line number of the item on the SOQR. This unique identification number shall be etched on the material IAW C-23-VIC-000/AM-00.

QCA: Quality Control Assured. Acronym used to precede unique number for all 1st level parts

Description: Proper item name IAW CGCS

PWGSC contract number: Contract Number

PWGSC line item: Line number of item from the PWGSC contract

NATO stock number: Self explanatory

Purchase order number: Self explanatory

Comments: Any and all comments/concerns regarding item being provided under this certificate

Raised by: Who raised the comments and under what authority

Quantity: Quantity of items manufactured under this specific number. See "Batch Identification" in C-23-VIC-000/AM-001

Serial no.: Any serial number associated with this assembly

Deviations / Waivers: Any and all deviations or waivers associated with the manufacture of this item

SOQR sheet no.: Multiple SOQR sheets may sometimes be necessary

Let: Letter of line associated with SOQR sheet

Serial no. / Deviations / Waivers: Component specific serial numbers or deviations/waivers

Material ID: Numbers associated to the raw manufactured material or stock

Material Spec: Specification number used in the manufacture of this material

Batch lot no.: Number assigned to specific batches of material

X-Ray no.: Component specific x-ray numbers to include with x-rays taken for NAB castings or similar

Cure date: The date that rubber components were cured

Validation date: Completion date of all NAB casting certifications

Certification statement: To be certified and stamped by approved QA/QC cell

Commentaires /Instructions

Numéro d'identification unique : Un numéro unique pour l'assemblage ou la pièce ou cité en référence sur l'EEQ. Ce numéro doit être gravé sur l'équipement/matériel conformément à C-23-VIC-000/AM-001 cité en référence sur l'EEQ.

QCA : Contrôle de la qualité assure. Acronyme employé qui précède un nombre unique pour toutes les pièces de 1er niveau

Description : Appellation de l'article conformément au SCGC

Numéro du contrat de TPSGC: Numéro du contrat

Ligne d'article de TPSGC : Numéro de l'article provenant du contrat

Numéro de nomenclature OTAN : Explicite

Numéro de commande : Explicite

Commentaires : Tout commentaire concernant l'article fourni conformément au présent certificat.

Demandé par : Qui a soulevé les commentaires et sous quelle autorité.

Quantité : Quantité d'articles fabriqués sous ce numéro spécifique. Voir "Identification du lot " dans le C-23-VIC-000/AM-001

N° de série : Tout numéro de série associé avec cet assemblage

Déviations / Exemptions : Toute déviation ou exemption associée à la fabrication de cet article

N° de feuille EEQ : Plusieurs feuilles EEQ sont parfois nécessaires

Let : Lettre de ligne associée avec la feuille EEQ

N° de série / Déviations / Exemptions : Numéros de séries spécifiques des composantes ou des déviations / exemptions

ID du matériel : Numéros associés aux matières premières manufacturées ou aux stocks

Spéc. du matériel : Numéros des spécifications utilisées dans la fabrication de ce matériel

N° de lot : Numéros assignés à des lots spécifiques de matériel

N° de rayons X : Composantes de numéros de rayons X spécifiques et incluant les rayons X provenant des coulages NAB ou similaires

Date de vulcanisation : Date à laquelle les composants en caoutchouc ont été vulcanisés

Date de validation : Date d'achèvement de toutes les certifications des coulages NAB

Énoncé de certification : Le fait d'être certifié et estampillé par une cellule AQ/CQ approuvée

<p>STATEMENT OF QUALITY REQUIREMENTS</p>		<p>LCMM DNCS 3-3-4 TELEPHONE NUMBER (819) 939-3124</p>		<p>NO. OF ITEMS LISTED ON SOQR 2</p>	
<p>DATE RAISED (DD-MM-YYYY) 22/06/2018</p>		<p>NATO STOCK NUMBER 998143284</p>		<p>PREVIOUS ENQUIRY / RFQ 6000442700</p>	
<p>SERIAL NUMBER</p>		<p>CONTRACTOR ADDRESS</p>		<p>CONTRACT, ORDER, OR TRACKING NO. QCA / WB482-194453</p>	
<p>DESCRIPTION BLANKING CARTRIDGE ASSEMBLY</p>		<p>CONTRACTOR</p>		<p>LINE ITEM AS PER ORDER / 020</p>	

DOCUMENTATION REQUIREMENTS			TESTS		ASSEMBLY / ORDER ITEM	
TYPE OF TEST	MATERIAL AND COMPONENTS		WELDING AND BRAZING		ASSEMBLY / ORDER ITEM	
	Test Ref.	Item Ref.				
1	Item Identification	A				
2	Chemical	C				
3	Mechanical	C				
4	Heat Treatment	C				
5	Material Control	C				
6	Surface Treatment	C				
7	Ultrasonic	C				
8	Radiographic	C				
9	Class of Casting					
10	Validation / Re-validation					
11	Surface Flaw (Mag Part., Dye Pen.)	C				
12	Surface Finish, Visual and Dimensional	A				
13	Pressure					
14	Load					
15	Certificate of Conformity					
16	Continuity and Cond Ident					
17	Insulation Resistance					
18	Hydraulic and Insulation					
19	High Voltage Ionisation					
20	Welding - General / Records					
21	Welding - Procedure					
22	Welding - Acceptance Class					
23	Brazing - Records					
24	Visual					
25	Surface Flaw (Mag Part., Dye Pen.)					
26	Ultrasonic					
27	Radiographic					
28	Weld Repair Records NAB (If applic.)					
29	Load					
30	Cable Certificate					
31	Hydraulic and Insulation					
32	High and Low Temp Cycling					
33	Open Cable Destruction					
34	Fire					
35	Shock Test					
36	Process Form	D				
37	Customer's QASOR (or SOQR)					
38	Pressure					
39	Performance / Functional					
40	Cleanliness	C				
41	Dimensional					
42	Calibration					
43	Preservation and Packing					
44	Certificate of Conformity					
45	Misc Certs					
46	Class of Documentation					
47	Concessions / Deviations / Waivers					
48	Release Inspection					
49						
50						

<p>Miscellaneous Certificates:</p>		<p>additional Note: Item expected to be delivered with SHE root "SHE7220"</p>	
<p>Key to Inspection and Tests</p>		<p>Miscellaneous Notes:</p>	
<p>A. Certification to be retained by the manufacturer for a period of 5 years and copies to be distributed in accordance with contract requirements.</p>		<p>1. Record on DND 2513 or Equivalent</p>	
<p>B. Certification to be retained by the manufacturer for a period of 5 years.</p>		<p>2. Material Specification</p>	
<p>C. Certification to be copied to the Records Authority for retention in the QA live file.</p>		<p>3. Material Specification</p>	
<p>D. Documentation to be copied to the Records Authority for retention as required.</p>		<p>4. Mat. Spec / See Note 6</p>	
<p>X. Re-used items. Original Certs IAW C-23-VIC</p>		<p>5. See Note 4</p>	
<p>Issue: Date (dd-mm-yyyy) Comments</p>		<p>6. See Note 3</p>	
<p>A 28/06/2018 Initial Issue</p>		<p>7. Drawing</p>	
<p>Sheet 4 of 4</p>		<p>8. DND 2513 or Equivalent (Note 4)</p>	
<p>This form meets the requirements of C-23-VIC-000/AM-001</p>		<p>9. DND 2513 or Equivalent (Note 4)</p>	
<p>Revision Dated 2013-11-01</p>		<p>10. DND 2513 or Equivalent (Note 4)</p>	
<p>Revision Dated 2013-11-01</p>		<p>11. DND 2513 or Equivalent (Note 4)</p>	
<p>Revision Dated 2013-11-01</p>		<p>12. DND 2513 or Equivalent (Note 4)</p>	
<p>Revision Dated 2013-11-01</p>		<p>13. DND 2513 or Equivalent (Note 4)</p>	
<p>Revision Dated 2013-11-01</p>		<p>14. DND 2513 or Equivalent (Note 4)</p>	
<p>Revision Dated 2013-11-01</p>		<p>15. DND 2513 or Equivalent (Note 4)</p>	
<p>Revision Dated 2013-11-01</p>		<p>16. DND 2513 or Equivalent (Note 4)</p>	
<p>Revision Dated 2013-11-01</p>		<p>17. DND 2513 or Equivalent (Note 4)</p>	
<p>Revision Dated 2013-11-01</p>		<p>18. DND 2513 or Equivalent (Note 4)</p>	
<p>Revision Dated 2013-11-01</p>		<p>19. DND 2513 or Equivalent (Note 4)</p>	
<p>Revision Dated 2013-11-01</p>		<p>20. DND 2513 or Equivalent (Note 4)</p>	
<p>Revision Dated 2013-11-01</p>		<p>21. DND 2513 or Equivalent (Note 4)</p>	
<p>Revision Dated 2013-11-01</p>		<p>22. DND 2513 or Equivalent (Note 4)</p>	
<p>Revision Dated 2013-11-01</p>		<p>23. DND 2513 or Equivalent (Note 4)</p>	
<p>Revision Dated 2013-11-01</p>		<p>24. DND 2513 or Equivalent (Note 4)</p>	
<p>Revision Dated 2013-11-01</p>		<p>25. DND 2513 or Equivalent (Note 4)</p>	
<p>Revision Dated 2013-11-01</p>		<p>26. DND 2513 or Equivalent (Note 4)</p>	
<p>Revision Dated 2013-11-01</p>		<p>27. DND 2513 or Equivalent (Note 4)</p>	
<p>Revision Dated 2013-11-01</p>		<p>28. DND 2513 or Equivalent (Note 4)</p>	
<p>Revision Dated 2013-11-01</p>		<p>29. DND 2513 or Equivalent (Note 4)</p>	
<p>Revision Dated 2013-11-01</p>		<p>30. DND 2513 or Equivalent (Note 4)</p>	
<p>Revision Dated 2013-11-01</p>		<p>31. DND 2513 or Equivalent (Note 4)</p>	
<p>Revision Dated 2013-11-01</p>		<p>32. DND 2513 or Equivalent (Note 4)</p>	
<p>Revision Dated 2013-11-01</p>		<p>33. DND 2513 or Equivalent (Note 4)</p>	
<p>Revision Dated 2013-11-01</p>		<p>34. DND 2513 or Equivalent (Note 4)</p>	
<p>Revision Dated 2013-11-01</p>		<p>35. DND 2513 or Equivalent (Note 4)</p>	
<p>Revision Dated 2013-11-01</p>		<p>36. DND 2513 or Equivalent (Note 4)</p>	
<p>Revision Dated 2013-11-01</p>		<p>37. DND 2513 or Equivalent (Note 4)</p>	
<p>Revision Dated 2013-11-01</p>		<p>38. DND 2513 or Equivalent (Note 4)</p>	
<p>Revision Dated 2013-11-01</p>		<p>39. DND 2513 or Equivalent (Note 4)</p>	
<p>Revision Dated 2013-11-01</p>		<p>40. DND 2513 or Equivalent (Note 4)</p>	
<p>Revision Dated 2013-11-01</p>		<p>41. DND 2513 or Equivalent (Note 4)</p>	
<p>Revision Dated 2013-11-01</p>		<p>42. DND 2513 or Equivalent (Note 4)</p>	
<p>Revision Dated 2013-11-01</p>		<p>43. DND 2513 or Equivalent (Note 4)</p>	
<p>Revision Dated 2013-11-01</p>		<p>44. DND 2513 or Equivalent (Note 4)</p>	
<p>Revision Dated 2013-11-01</p>		<p>45. DND 2513 or Equivalent (Note 4)</p>	
<p>Revision Dated 2013-11-01</p>		<p>46. DND 2513 or Equivalent (Note 4)</p>	
<p>Revision Dated 2013-11-01</p>		<p>47. DND 2513 or Equivalent (Note 4)</p>	
<p>Revision Dated 2013-11-01</p>		<p>48. DND 2513 or Equivalent (Note 4)</p>	
<p>Revision Dated 2013-11-01</p>		<p>49. DND 2513 or Equivalent (Note 4)</p>	
<p>Revision Dated 2013-11-01</p>		<p>50. DND 2513 or Equivalent (Note 4)</p>	

QUALITY PLAN AND PROCESS PROCEDURES APPROVAL/RECORDS FORM

COMPANY:

ORDER NUMBER:

SUBMITTED DOCUMENT		PARENT DOCUMENT			ITEM DESCRIPTION	APPROVAL DATE	SQQR LINE ITEM REF.	REMARKS
		ISSUE/REV.	SPEC	METHOD				
IDENTIFICATION	OWNER							

1st Level Submarine Certificate of Conformity and Index of Documentation

Certificat de conformité de sous-marin de 1^{er} niveau et index des documents

Unique identification number - Numéro d'identification unique QCA	PWGSC contract number: Numéro du contrat de TPSGC :
Description	PWGSC line item: Ligne d'article de TPSGC :
	NATO stock number: Numéro de nomenclature OTAN :
	Purchase order number: Numéro de commande :
Comments - Commentaires	
Raised by: Demandé par :	

Assembly details - Détails d'assemblage

Quantity - Quantité	Serial no. - N° de série	Deviations / Waivers - Déviations / Exemptions
---------------------	--------------------------	--

Component details - Détails des composantes

SOQR sheet no. N° de feuille EEQ	Let	Serial no. / Deviations / Waivers N° de série / Déviations / Exemptions	Material ID / Material spec / Batch lot no. ID du matériel / Spéc du matériel / N° de lot	X-Ray no. N° de rayons X	Cure date Date de vulcanisation	Validation date Date de validation

Certification statement - Énoncé de certification

We hereby certify that the goods and documentation as detailed on this form conform to the requirements of the purchase order or contract. Documentation will be retained by _____ and made available for audit.

Nous certifions par les présentes que les produits et les documents décrits sur le présent formulaire sont conformes aux exigences du numéro de commande ou du contrat, les documents seront conservés par _____ et seront disponibles à des fins de vérification.

Date	Name (printed) - Nom (lettres moulées)	Title - Titre	Signature
------	--	---------------	-----------

Comments/Instructions

Unique identification number: A number unique to the assembly or part referenced on the SOQR requisition number. This number shall be preceded by the letter QCA and must include the line number of the item on the SOQR. This unique identification number shall be etched on the material IAW C-23-VIC-000/AM-00.

QCA: Quality Control Assured. Acronym used to precede unique number for all 1st level parts

Description: Proper item name IAW CGCS

PWGSC contract number: Contract Number

PWGSC line item: Line number of item from the PWGSC contract

NATO stock number: Self explanatory

Purchase order number: Self explanatory

Comments: Any and all comments/concerns regarding item being provided under this certificate

Raised by: Who raised the comments and under what authority

Quantity: Quantity of items manufactured under this specific number. See "Batch Identification" in C-23-VIC-000/AM-001

Serial no.: Any serial number associated with this assembly

Deviations / Waivers: Any and all deviations or waivers associated with the manufacture of this item

SOQR sheet no.: Multiple SOQR sheets may sometimes be necessary

Let: Letter of line associated with SOQR sheet

Serial no. / Deviations / Waivers: Component specific serial numbers or deviations/waivers

Material ID: Numbers associated to the raw manufactured material or stock

Material Spec: Specification number used in the manufacture of this material

Batch lot no.: Number assigned to specific batches of material

X-Ray no.: Component specific x-ray numbers to include with x-rays taken for NAB castings or similar

Cure date: The date that rubber components were cured

Validation date: Completion date of all NAB casting certifications

Certification statement: To be certified and stamped by approved QA/QC cell

Commentaires /Instructions

Numéro d'identification unique : Un numéro unique pour l'assemblage ou la pièce ou cité en référence sur l'EEQ. Ce numéro doit être gravé sur l'équipement/matériel conformément à C-23-VIC-000/AM-001 cité en référence sur l'EEQ.

QCA : Contrôle de la qualité assure. Acronyme employé qui précède un nombre unique pour toutes les pièces de 1er niveau

Description : Appellation de l'article conformément au SCGC

Numéro du contrat de TPSGC: Numéro du contrat

Ligne d'article de TPSGC : Numéro de l'article provenant du contrat

Numéro de nomenclature OTAN : Explicite

Numéro de commande : Explicite

Commentaires : Tout commentaire concernant l'article fourni conformément au présent certificat.

Demandé par : Qui a soulevé les commentaires et sous quelle autorité.

Quantité : Quantité d'articles fabriqués sous ce numéro spécifique. Voir "Identification du lot " dans le C-23-VIC-000/AM-001

N° de série : Tout numéro de série associé avec cet assemblage

Déviations / Exemptions : Toute déviation ou exemption associée à la fabrication de cet article

N° de feuille EEQ : Plusieurs feuilles EEQ sont parfois nécessaires

Let : Lettre de ligne associée avec la feuille EEQ

N° de série / Déviations / Exemptions : Numéros de séries spécifiques des composantes ou des déviations / exemptions

ID du matériel : Numéros associés aux matières premières manufacturées ou aux stocks

Spéc. du matériel : Numéros des spécifications utilisées dans la fabrication de ce matériel

N° de lot : Numéros assignés à des lots spécifiques de matériel

N° de rayons X : Composantes de numéros de rayons X spécifiques et incluant les rayons X provenant des coulages NAB ou similaires

Date de vulcanisation : Date à laquelle les composants en caoutchouc ont été vulcanisés

Date de validation : Date d'achèvement de toutes les certifications des coulages NAB

Énoncé de certification : Le fait d'être certifié et estampillé par une cellule AQ/CQ approuvée